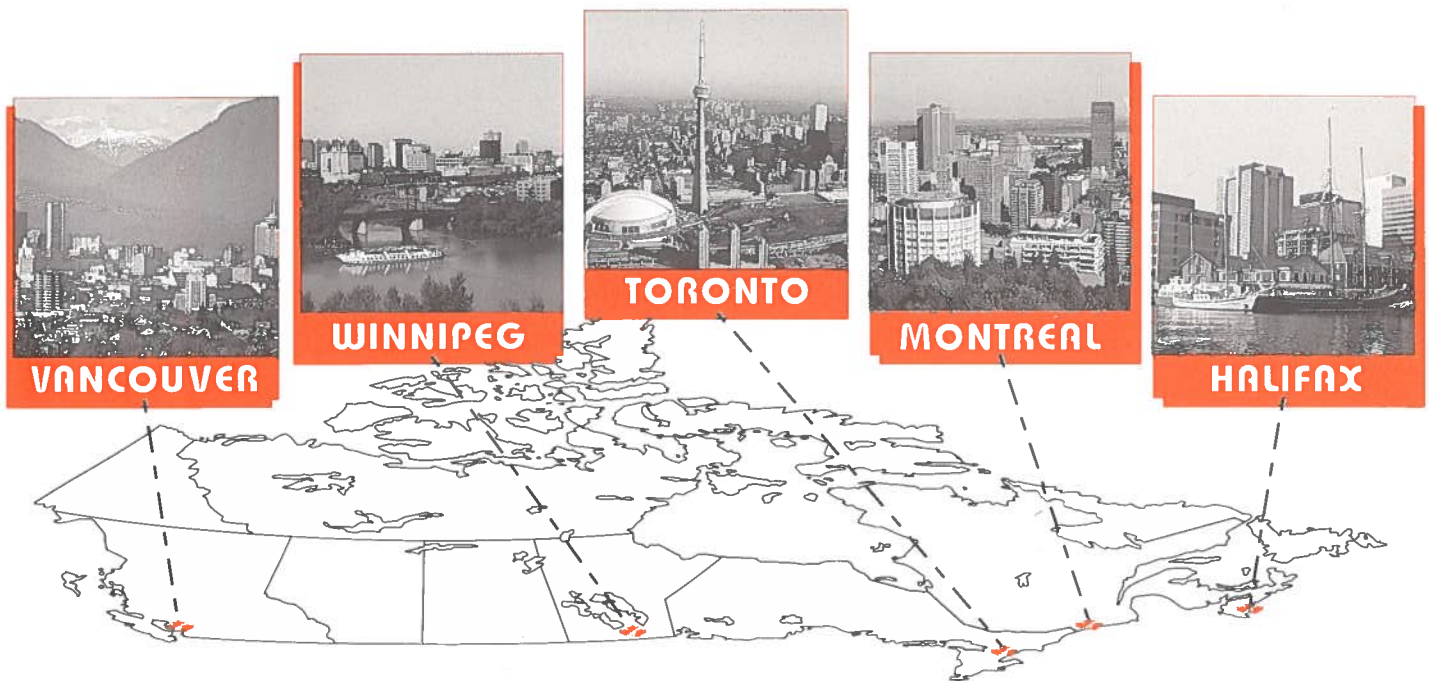


INVESTIR AU CANADA

UN BULLETIN SUR LE CLIMAT D'AFFAIRES AU CANADA

Vol. 6, n° 1 — Été 1992

LE MOIS DE L'INVESTISSEMENT : INVESTIR DANS L'AVENIR DU CANADA



*Les forums sur l'investissement se tiendront dans les villes de Vancouver (4 juin),
Winnipeg (9 juin), Montréal (11 juin), Halifax (12 juin) et Toronto (15 juin).*

Juin 1992 a été désigné le Mois de l'investissement par l'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, ministre du Commerce extérieur et ministre responsable d'Investissement Canada. Cette initiative a pour but de mettre en évidence l'investissement en tant que clé de voûte de la prospérité future du Canada.

Des tables rondes et des ateliers se tiendront d'un océan à l'autre au cours du mois de juin. Des représentants du monde des affaires, des milieux universitaire et syndical, ainsi que des gouvernements se réuniront pour discuter des mesures qui s'imposent pour accroître la quantité et la qualité des investissements au Canada.

Les ateliers porteront sur quatre thèmes qui auront pour titre : 1) Le défi de l'investissement au pays; 2) Des investissements de qualité; 3) À la recherche d'investissements étrangers; et 4) Présence canadienne sur les marchés mondiaux.

Ces forums sur l'investissement font partie des consultations tenues dans le cadre de l'Initiative de la prospérité du gouvernement, qui a été annoncée dans le dernier discours du trône. Ils seront axés sur le défi national de l'investissement, lequel vise l'accroissement de l'effort d'investissement du Canada, aussi bien en quantité qu'en qualité, dans le but de s'assurer un avenir prospère.

DANS CE NUMÉRO

- | | |
|---|------|
| M. Wilson annonce une série de forums sur l'investissement | p. 2 |
| I nvestir dans l'avenir du Canada | p. 3 |
| N os conseillers en investissement à l'étranger | p. 5 |
| I nvestissement international au Canada | p. 6 |
| V isite de M ^{me} McCloskey en Corée et à Taiwan | p. 8 |



INVESTISSEMENT
CANADA

INVESTMENT
CANADA

INVESTIR DANS L'AVENIR DU CANADA

Voici quelques extraits tirés du discours qu'a prononcé l'honorable Michael H. Wilson le 29 mai 1992, à Toronto, à l'occasion d'une séance conjointe extraordinaire du Canadian Club et de l'Empire Club.

Le XXI^e siècle ne sera celui du Canada que si nous sommes disposés à investir dans notre avenir.

Le fait d'investir dans notre avenir était l'un des éléments clés du lancement de notre Initiative de la prospérité, qui vise à sensibiliser davantage le public aux défis à relever et aux choix à faire, à solliciter des conseils pratiques auprès des Canadiens et à élaborer un plan d'action pour travailler ensemble à garantir notre prospérité future.

L'Initiative constitue notre réponse à certaines réalités indéniables de la vie moderne au Canada.

- ❑ Le fait, démontré si clairement par les Japonais, que la prospérité nationale ne peut s'appuyer sur des mesures irréfléchies et à court terme, qu'elles émanent de cadres préoccupés par les résultats du prochain trimestre ou de politiciens préoccupés par les prochaines élections.
- ❑ Le fait que, dans une démocratie, toute stratégie à long terme requiert un vaste appui du public, lequel appui dépend d'une sensibilisation à grande échelle du public à l'égard des défis qui nous attendent.
- ❑ Et le fait que, dans notre monde complexe et en ébullition, les solutions à bon nombre de nos problèmes nationaux relèvent de moins en moins de l'État et de plus en plus des particuliers et des entreprises.

C'est pourquoi nous avons doté notre initiative non pas d'un seul objectif, mais de deux. Il s'agissait d'abord de demander aux Canadiens de dire ce que le pays pouvait faire pour eux, de les consulter à propos de ce que le gouvernement peut faire pour améliorer le climat de la concurrence au Canada.



*L'honorable Michael H. Wilson,
ministre responsable
d'Investissement Canada.*

Le deuxième objectif, qui est encore plus important, était d'inciter les Canadiens à réfléchir à ce qu'ils peuvent faire pour améliorer leur propre sort, à inciter les particuliers et les entreprises à effectuer un examen de conscience critique afin de renforcer leur propre position concurrentielle.

Cette insistance sur l'initiative du secteur privé ne signifie pas que le gouvernement n'a aucun rôle à jouer. Bien au contraire. Disons plutôt qu'en dernière analyse, notre avenir collectif sera déterminé non pas par l'intervention de l'État, mais par les multiples décisions prises quotidiennement par des milliers de Canadiens.

J'aimerais aborder aujourd'hui la prochaine étape de l'Initiative de la prospérité, à savoir notre plan visant à attirer l'attention du public sur le défi national de l'investissement auquel les Canadiens sont confrontés, qui consiste à augmenter tant l'ampleur que la qualité de notre effort d'investissement dans l'avenir.

Nous ignorons l'ampleur exacte de l'effort d'épargne et d'investissement

requis, car cela dépend largement des liens avec la productivité et de notre détermination, en tant que pays, à investir dans notre avenir.

Si nous nous comparons uniquement aux Américains, nous sommes d'excellents épargnants. Mais si nous regardons plus loin, du côté des Européens et des Japonais, la situation est différente. Il n'y a pas de quoi se flatter d'épargner deux fois plus que les Américains si notre effort reste inférieur à la moitié de celui des Japonais. Et c'est exactement ce qui est arrivé : le taux d'épargne national net sur 20 ans est de 6 % aux États-Unis, de 11 % au Canada et de 23 % au Japon.

Il nous faut donc accroître notre effort d'investissement. Qu'en est-il de la qualité?

Un examen minutieux révèle certains faits inquiétants au sujet de la qualité de nos investissements antérieurs. Ainsi, l'effort d'investissement global du Canada passe sous silence le fait que, malgré sa deuxième place en ce qui a trait à l'investissement résidentiel, il est 21^e pour ce qui est de l'investissement en machines et en équipement.

En outre, d'aucuns s'interrogent à savoir si l'investissement sectoriel du Canada offrira un rendement futur optimal. Bien qu'il soit plus facile de critiquer la performance du secteur privé que de prendre soi-même les décisions, il est temps de se demander si certaines décisions sectorielles étaient justifiées et fondées sur des prévisions fiables.

Voilà le message que nous voulons transmettre aux Canadiens. L'importance de ce défi au chapitre de l'investissement explique pourquoi j'ai désigné le mois de juin comme le mois de l'investissement. Grâce à cinq forums qui se tiendront à Vancouver, Winnipeg, Montréal, Halifax et Toronto, nous consulterons les Canadiens les mieux placés sur la façon d'accroître l'ampleur et la qualité de l'investissement.

INVESTIR DANS L'AVENIR DU CANADA

Le présent article vous propose un sommaire de certaines des questions qui seront abordées au cours des forums sur l'investissement de juin 1992 telles qu'elles ont été présentées dans le guide de discussion qui sera remis lors des ateliers.

L'INVESTISSEMENT : ÉLÉMENT CLÉ DE LA PROSPÉRITÉ DU CANADA

Si l'effort d'investissement d'un pays n'est pas suffisant, cela aura des répercussions directes sur sa prospérité actuelle et sur celle qu'il connaîtra dans l'avenir.

Les investissements dans l'immobilier, l'infrastructure et le secteur des machines et du matériel représentent chaque année près du quart du produit intérieur brut du Canada. Le fait de remplacer des capitaux usés et désuets par de nouveaux capitaux renforce la capacité de production d'un pays.

Ce processus lance un cycle d'accroissement du revenu et de la richesse, favorisant ainsi davantage d'épargnes et d'investissements, lesquels à leur tour augmentent les revenus et la richesse. De nouveaux investissements signifient pour l'économie l'introduction de nouvelles technologies, des connaissances accrues et une main-d'œuvre plus qualifiée.

Thème 2 : Des investissements de qualité

- ☐ Comment expliquer un niveau de productivité aussi peu satisfaisant au Canada tout au long des années 1980 malgré un investissement relativement vigoureux? Est-ce attribuable à la piètre qualité de l'investissement?
- ☐ Dans quels secteurs le Canada devrait-il investir? Devrait-il accorder un traitement spécial au secteur de la haute technologie? Le Canada est-il à la remorque des autres pays dans les secteurs à forte croissance?
- ☐ À ce jour, quelles sont les répercussions pour les entreprises d'une plus grande libéralisation des échanges? Quels genres d'investissements se sont révélés plus rentables? Lesquels ont été une source de déception?
- ☐ Y a-t-il eu un exode massif d'entreprises vers les États-Unis? Est-ce le résultat d'une rationalisation à l'échelle mondiale? Est-ce dû à des difficultés propres aux milieux d'affaires canadiens, et, si c'est le cas, où les principaux problèmes se situent-ils?
- ☐ Les obstacles au commerce entre les provinces gênent-ils les décisions en matière d'investissement?
- ☐ Peut-on citer en exemple le cas d'entreprises dont la qualité de l'investissement a été compromise par la réglementation ou la politique gouvernementales?

Le climat de l'investissement et le taux de rendement des investissements

Le climat de l'investissement au Canada doit se comparer favorablement à celui d'autres pays, faute de quoi l'investissement international nous échappera au profit de nos concurrents.

Bien des facteurs contribuent au climat de l'investissement, et leur effet sur la rentabilité constitue la meilleure façon de les

décrire. Les taux de rendement sont traditionnellement déterminés par deux grands facteurs : les forces du marché et les taux d'intérêt. Toutefois, des variables nationales et internationales complexes influent sur ces deux éléments. Il faut donc qu'ils soient réexaminés constamment selon les fluctuations du contexte économique. De même, les initiatives du gouvernement et les caractéristiques d'un pays ont également une influence sur la rentabilité de tout investissement.

Ainsi, la structure fiscale est la principale politique gouvernementale ayant un effet sur l'investissement. Par contre, les gouvernements aussi influencent indirectement les taux de rendement selon qu'ils fournissent de la main-d'œuvre qualifiée en quantité suffisante ou une infrastructure favorable aux affaires. D'autres politiques, telles que la protection de l'environnement, la promotion d'une croissance durable, la réduction de la dette extérieure et la volonté de répondre aux besoins de la population au chapitre des soins de santé et du bien-être social, influent sur les bénéfices et la productivité des capitaux.

Thème 1 : Le défi de l'investissement au pays

- ☐ Qu'est-ce que l'on entend par effort d'investissement au pays et où se situe le Canada à ce chapitre sur le plan international?
- ☐ Comment pourrait-on accroître l'effort d'investissement au Canada? Réagira-t-il spontanément aux forces du marché ou faudra-t-il amorcer une action concertée dans l'ensemble du pays?
- ☐ Comment atteindre le niveau d'épargne nationale nécessaire à un effort d'investissement accru au pays?
- ☐ Quels partenariats le monde des affaires, les syndicats et les gouvernements doivent-ils établir? Perçoit-on encore l'investissement et l'innovation comme une menace à la sécurité d'emploi et, le cas échéant, que faire pour changer les mentalités?
- ☐ Quelles grandes réorientations ou initiatives en matière de politique amélioreraient sensiblement l'effort d'investissement du Canada?

INVESTIR DANS L'AVENIR DU CANADA ▲ (suite de la p. 3)

Thème 3 : À la recherche d'investissements étrangers

- ☐ La concurrence pour accaparer l'investissement étranger s'est-elle sensiblement accrue? Les entreprises canadiennes ont-elles réussi à attirer les investisseurs étrangers?
- ☐ Est-ce que nous communiquons les bons messages à la communauté internationale sur l'investissement au Canada? Faut-il prendre d'autres moyens pour la sensibiliser davantage aux possibilités d'affaires au Canada?
- ☐ Comment faciliter l'accès à l'investissement international dont bénéficient les entreprises canadiennes?
- ☐ Peut-on tirer un meilleur parti de l'expertise du secteur privé pour améliorer le réseau d'information sur l'investissement?
- ☐ Quelles mesures peuvent et doivent prendre les trois niveaux de gouvernement pour mieux coordonner les activités visant la promotion de l'investissement?
- ☐ Que faire de plus pour inciter les sociétés d'autres pays à accroître leurs investissements au Canada?
- ☐ Quelles dispositions relatives à l'investissement les entreprises canadiennes aimeraient-elles voir inscrites dans des accords régissant le commerce international, comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)?

De plus, le Canada possède des caractéristiques uniques susceptibles d'avoir un effet sur le taux de rendement des investissements. La géographie du Canada, son climat, sa structure industrielle à forte intensité de capital et sa faible population par rapport à sa masse continentale sont autant de caractéristiques qui font partie intégrante de notre contexte de l'investissement.

L'investissement, la productivité et la compétitivité

Dans un document de travail préparé pour le compte d'Investissement Canada et intitulé *La contribution de l'investissement et de l'épargne à la productivité et à la croissance économique du Canada*, M. David Slater signale que la qualité des investissements est tout aussi importante que la quantité.

Parmi les méthodes adoptées pour aborder les questions de productivité et de compétitivité, mentionnons l'investissement dans les machines afin de les rendre plus productives et la réalisation d'un plus grand nombre d'activités de recherche et de développement (R-D) dans le but de créer de nouveaux produits

destinés aux marchés mondiaux. D'autres méthodes encore consisteraient à investir dans le capital humain en offrant des possibilités en matière d'éducation et de formation à la population active du Canada, à explorer de nouvelles techniques de gestion et à améliorer les relations industrielles.

D'autre part, le coût unitaire de la main-d'œuvre au Canada n'est actuellement

pas concurrentiel par rapport à celui des États-Unis, notre principal partenaire commercial. En effet, il a augmenté de plus de 50 % durant les années 1980. Au cours de la même période, les États-Unis n'enregistraient pour ainsi dire aucune augmentation à ce chapitre. L'effort d'investissement du Canada pourrait bien être un élément de la solution pour remédier à cette plus faible croissance de la productivité canadienne et combler cet écart au chapitre des coûts de la main-d'œuvre.

La dimension internationale

Les investissements internationaux au sein de l'économie du Canada permettent une expansion et un essor plus rapides qui n'auraient pu être envisagés autrement.

Le rythme de la mondialisation — laquelle se définit comme étant l'intégration croissante des économies nationales — s'accroît et transforme la façon dont les affaires sont menées et structurées. Lorsque les entreprises canadiennes s'établissent sur les marchés internationaux, non seulement elles se placent dans une meilleure position pour accéder à plus de marchés et accroître leur part de ceux-ci, mais aussi elles multiplient les possibilités d'exportation de biens et de services canadiens dans le monde entier.

Thème 4 : Présence canadienne sur les marchés mondiaux

- ☐ Les entreprises canadiennes sont-elles pleinement conscientes de la nécessité de penser et d'agir en fonction de la mondialisation?
- ☐ Les coentreprises et les autres formes d'alliances stratégiques sont des moyens auxquels on a de plus en plus recours dans le cadre de la mondialisation des marchés. Quelle a été l'expérience canadienne dans ce domaine?
- ☐ La réglementation en vigueur ou certains aspects de la réalité courante (notamment les liens entre les secteurs bancaire et commercial) dans d'autres pays compromettent-ils les initiatives d'expansion des sociétés canadiennes à l'étranger? Peut-on citer en exemple des cas de réglementation étrangère obligeant les entreprises canadiennes à investir dans un marché où elles veulent se tailler une place?
- ☐ Les filiales canadiennes de multinationales étrangères accusent-elles un retard en matière de restructuration pour faire face à la mondialisation?
- ☐ Le gouvernement devrait-il prendre des mesures pour aider les entreprises canadiennes à se mettre à l'heure de la mondialisation? Si oui, lesquelles?

ATTIRER L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL AU CANADA

Le Programme de développement des investissements (PDI) du gouvernement du Canada cherche à attirer au pays des investissements avantageux en provenance des États-Unis ainsi que de l'Europe et de l'Asie. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, Investissement Canada (qui a contribué à la création du PDI) travaille en étroite collaboration avec les experts en investissement en poste dans les ambassades et consulats canadiens situés dans des marchés financiers et industriels clés. *Investir au Canada* vous propose ci-après une brève description des activités de deux des conseillers en investissement en poste aux États-Unis. Celles d'autres conseillers travaillant en Europe et en Asie feront l'objet d'articles similaires dans des numéros ultérieurs.



New York
David J. Lenihan, premier
conseiller en investissement

Le Programme de développement des investissements du consulat a pour objectif non seulement d'attirer des investissements directs au Canada, mais aussi d'aider les investisseurs canadiens à la recherche d'occasions d'affaires aux États-Unis en soumettant leurs projets

d'investissement à de grandes entreprises et à des sociétés financières d'innovation. Près du quart des 1 000 plus grandes sociétés américaines (classement établi par le magazine *Fortune*) se trouvent dans le nord-est des États-Unis, et on y a consacré des sommes considérables à la réalisation de projets de R-D.

En ce moment, les activités du consulat visent en particulier les secteurs suivants : les produits pharmaceutiques, la biotechnologie, les appareils médicaux, les produits chimiques, les télécommunications, l'élaboration de logiciels et l'environnement. Nous organisons des colloques et des tables rondes à l'intention des entreprises de ces secteurs, activités auxquelles participent quelques-unes des nouvelles entreprises canadiennes les plus prometteuses.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le *Consulat général du Canada*, 1251, Avenue of the Americas, 16^e étage, New York, New York 10020-1175, États-Unis; tél. : (212) 768-2400; téléc. : (212) 768-2440.

Programme de rencontres visant la formation d'alliances stratégiques

Le 5 mars 1992, des représentants de neuf entreprises canadiennes de biotechnologie et de huit multinationales américaines œuvrant au sein de l'industrie pharmaceutique se sont rencontrés au consulat général du Canada à New York pour discuter des possibilités de former des alliances stratégiques.

Les participants canadiens considéraient cette rencontre avec des dirigeants de haut niveau de l'industrie pharmaceutique comme une excellente occasion pour obtenir un appui financier pour des activités de R-D et accéder aux multiples avantages dont disposent les grandes entreprises. Pour leur part, les multinationales apprécient les occasions qui leur sont offertes de s'informer davantage sur les nouvelles technologies mises au point par des entreprises canadiennes.



Los Angeles
Matthew Fischer, premier
conseiller en investissement

Le Programme de développement des investissements du consulat représente les intérêts du Canada dans la région sud de la Californie. Cette région, qui compte près de 23 millions d'habitants, exerce un pouvoir considérable sur la plan économique. Les industries axées

sur la création (les spectacles, la mode et le *design*) et la haute technologie (l'avionique, les appareils biomédicaux, les logiciels et le génie de l'environnement) y connaîtront notamment un essor rapide au cours des années 1990.

Nous nous employons surtout à trouver des entreprises américaines innovatrices et à les convaincre de s'associer avec des entreprises canadiennes ayant une philosophie semblable et souhaitant former des alliances stratégiques. Nos « forums axés sur les occasions d'affaires » ont pour objectif de faire connaître le Canada au plus grand nombre d'entreprises possible, ainsi que de mettre des sociétés canadiennes innovatrices en contact avec des compagnies américaines du même genre, qui sont des partenaires potentiels.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le *Consulat général du Canada*, Division de l'investissement, 300, South Grand Avenue, 10^e étage, Los Angeles, Californie 90071, États-Unis; tél. : (213) 687-4310 (poste 3359); téléc. : (213) 620-8827.

Programme de rencontres visant la formation d'alliances stratégiques

Le 12 mars 1992, notre division de l'investissement a organisé un « forum canadien sur la formation d'alliances stratégiques ».

Cette initiative avait pour but de sensibiliser les gens d'affaires de Los Angeles au concept des alliances stratégiques et de les informer que leurs partenaires potentiels peuvent se trouver au Canada. Le forum a aussi servi à présenter de réelles propositions d'affaires canadiennes à un auditoire composé d'éventuels partenaires et investisseurs américains.

Un certain nombre de représentants de sociétés américaines ont indiqué qu'ils souhaitaient que plus d'activités du genre soient mises sur pied afin que leur soient présentées davantage de technologies canadiennes.

INVESTISSEMENT CANADA OFFRE SES SERVICES AUX COMPAGNIES CANADIENNES ET INTERNATIONALES

L'Agence fournit de l'aide aux sociétés canadiennes à la recherche de partenaires d'investissement. Elle aide aussi les entreprises internationales à déterminer quel investissement canadien serait le plus indiqué ou quel partenaire d'investissement canadien serait le plus approprié.

Le personnel d'Investissement Canada, en collaboration avec les ambassades, hauts-commissariats et consulats canadiens, ainsi que d'autres ministères fédéraux, les provinces et les municipalités, fournit aux entreprises qui en font la demande une multitude de services personnalisés. Ces services sont décrits dans un nouveau dépliant que l'on peut obtenir auprès de l'Agence.

À l'intention des investisseurs internationaux :

- nous préparons des documents particuliers portant sur les conditions de l'investissement au Canada;
- nous faisons connaître diverses possibilités canadiennes d'investissement;
- nous aidons les investisseurs potentiels à trouver des emplacements pour leurs investissements, ainsi que des partenaires;
- nous fournissons aux investisseurs étrangers potentiels des renseignements à jour portant sur les politiques et programmes du gouvernement canadien, ainsi que sur les encouragements qu'il leur propose.

À l'intention des sociétés canadiennes :

- nous offrons de l'aide pour trouver des partenaires d'investissement internationaux afin de procéder à une expansion commerciale, tant au Canada qu'à l'étranger;
- nous mettons en contact des sociétés canadiennes et internationales afin d'encourager la formation de coentreprises ou d'alliances stratégiques et les transferts de technologie;
- nous appuyons les efforts déployés par les filiales canadiennes de sociétés multinationales cherchant à obtenir d'autres mandats pour leurs exploitations canadiennes.

Pour obtenir un exemplaire du dépliant, veuillez communiquer directement avec nous : Division du développement de l'investissement, Investissement Canada, C.P. 2800, succursale D, Ottawa (Ontario), K1P 6A5; téléphone : (613) 995-0465; télécopieur : (613) 996-2515.

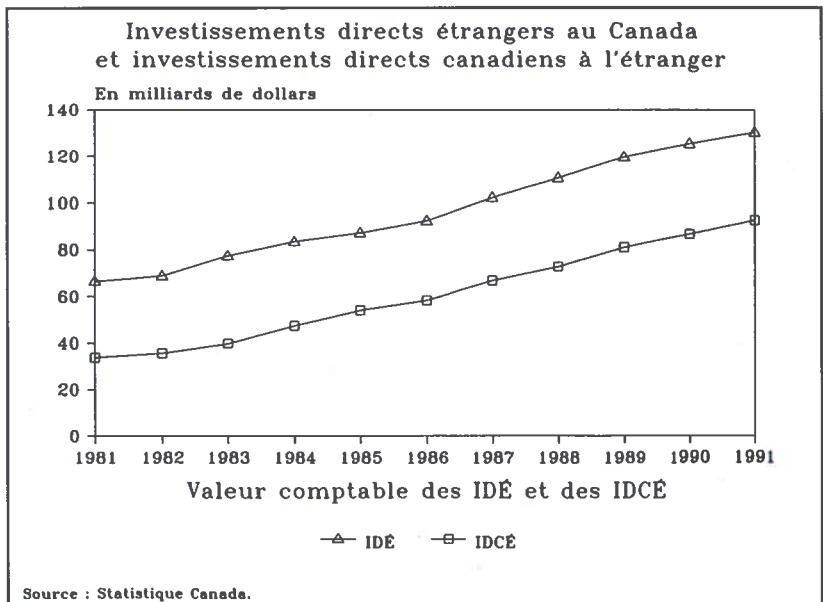
INVESTISSEMENT INTERNATIONAL AU CANADA

Compte tenu de tout ce qui se dit au sujet de l'investissement, on a souvent l'impression qu'un nombre considérable de compagnies quittent le Canada et s'en vont aux États-Unis en emportant avec elles leurs investissements. De tels ouï-dire indiquent une méconnaissance des faits et ne tiennent pas compte de la structure des investissements directs étrangers (IDÉ) (aussi bien en provenance des États-Unis que du reste du monde) au Canada au cours des dernières années. En 1990 et en 1991, les flux bruts d'investissements directs internationaux au Canada se sont élevés à environ 9 milliards de dollars. En 1990, les entrées nettes d'IDÉ au Canada ont totalisé 6,6 milliards de dollars, alors qu'en 1991 elles ont atteint 5,9 milliards de dollars, et ce, malgré le ralentissement de l'économie à l'échelle internationale.

Les rumeurs à l'effet que le Canada traverse une période de désinvestissement passent également sous silence les hauts niveaux de bénéfices réinvestis au Canada par les sociétés déjà établies ici. Par exemple, depuis 1983, les investissements américains au Canada sont passés de 58 milliards à 80 milliards de dollars. Le réinvestissement de bénéfices représentait 57 % de cette hausse (12 milliards de dollars), alors que le reste (10 milliards de dollars) provenait de nouvelles entrées de capitaux.

La valeur comptable des IDÉ au Canada a enregistré un taux de croissance constant entre 1981 et 1991. Aussi, au cours de la même période, les investissements directs canadiens à l'étranger (IDCÉ) ont suivi un schéma de croissance similaire.

Ces décisions de réinvestir prises par les sociétés américaines et les autres entreprises mondiales témoignent de la confiance que suscite le Canada parmi les décideurs du monde des affaires. Lorsque le gouvernement fédéral a conclu l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'un de ses objectifs était de fournir à ces décideurs un meilleur contexte commercial lorsque venait le moment de choisir le Canada en tant que lieu d'investissement. De plus, on s'attend à ce que le climat de l'investissement du Canada soit encore meilleur par suite de la conclusion d'un Accord de libre-échange nord-américain, lequel fait actuellement l'objet de négociations.



RÉCENTS INVESTISSEMENTS AMÉRICAINS AU CANADA

DOW CHEMICAL COMPANY INC.

Dow Chemical investit actuellement quelque 800 millions de dollars en Alberta. Le projet comprend la construction d'une usine de fractionnement et d'entrepôts souterrains connexes dans lesquels seront stockées les matières premières destinées à des nouvelles installations de production d'éthylène de calibre mondial. En outre, Dow envisage de doubler la taille de son usine de polyéthylène sur son site actuel. Cette dernière pourra ainsi exporter la moitié de sa production, principalement vers les États-Unis et les pays de la Ceinture du Pacifique. La mise en œuvre de l'Accord de libre-échange (ALÉ) entre le Canada et les États-Unis a joué un rôle important dans la décision de la compagnie de donner suite à son projet.

FORD MOTOR COMPANY

La Ford Motor Company a récemment annoncé qu'elle avait choisi sa filiale canadienne pour fabriquer une nouvelle génération d'automobiles et de moteurs. Ford investira 800 millions de dollars dans ce projet de nouveaux modèles, pour construire des usines de pièces et de coulage et procéder au réoutillage de quelques-unes de ses usines de montage au Canada.

AMERICAN TELEPHONE AND TELEGRAPH COMPANY

En avril 1992, l'*American Telephone and Telegraph Company* (AT&T) a annoncé qu'elle commencera à fabriquer du matériel de communication au Canada. Elle envisage d'agrandir sa filiale NCR Canada Ltd. de Waterloo (Ont.), afin d'y fabriquer des blocs de circuits utilisés dans la transmission téléphonique par fibre optique. Cet agrandissement, qui

créera 50 emplois, permettra à AT&T de vendre les blocs de circuits à des compagnies de téléphone dans le monde entier.

KRAFT GENERAL FOODS CANADA INC.

Kraft investira cette année 74 millions de dollars dans des projets d'investissement; elle envisage d'agrandir ses usines en Ontario et au Québec. La société a déclaré que l'ALÉ était l'une des raisons pour lesquelles elle faisait cet investissement chez nous.

BOWATER MERSEY PAPER COMPANY LIMITED

Bowater Mersey, une filiale de la papetière Bowater Incorporated, a récemment investi 150 millions de dollars pour moderniser ses installations de Liverpool (N.-É.). Cet investissement permettra à Bowater d'accroître la capacité de production de l'usine et d'y réduire les émissions.

CHRYSLER CANADA LTÉE

La société Chrysler Canada s'est engagée à dépenser 60 millions de dollars pour le réoutillage de son usine de Brampton (Ont.), afin de pouvoir y fabriquer des pièces pour le nouveau modèle de voiture « LH ». En outre, Chrysler envisage d'investir dans une nouvelle usine d'emboutissage et a choisi de confier l'assemblage du modèle « LH » à son usine de Bramalea (Ont.).

GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE DU CANADA INC.

Générale Électrique du Canada investit présentement 144 millions de dollars pour renouveler l'équipement de ses deux usines d'Oakville (Ont.). Ces

dernières fabriqueront deux nouveaux types d'ampoules à faible consommation d'énergie. Ce nouveau projet devrait créer quelque 190 emplois.

MERCK FROSST CANADA INC.

Merck Frosst Canada construira un centre de R-D (recherche et développement) axée sur le secteur pharmaceutique à Montréal (Qc) au cours de l'automne de 1992. Il s'agira là d'un investissement de 50 millions de dollars.

MINNESOTA MINING AND MANUFACTURING COMPANY

Depuis mars 1990, 3M Canada Inc. a investi quelque 42 millions de dollars pour moderniser son usine de London (Ont.) et pour implanter une nouvelle usine de fabrication à Brockville (Ont.). Cette dernière produira des rubans autocollants destinés aux marchés mondiaux.

UNION CARBIDE DU CANADA LTÉE

Union Carbide du Canada investira environ 200 millions de dollars d'ici 1994 afin de rénover et de moderniser ses actuelles installations de Montréal (Qc).

PRATT & WHITNEY CANADA INC.

D'ici 1996, le constructeur aéronautique Pratt & Whitney investira 346 millions de dollars pour construire deux nouvelles usines de pièces, l'une au Québec et l'autre en Alberta. Chaque usine emploiera jusqu'à 500 personnes.

LA PRÉSIDENTE DE L'AGENCE SE REND EN CORÉE ET À TAIWAN



M^{me} Jean C. McCloskey,
présidente d'Investissement Canada.

En avril dernier, la présidente d'Investissement Canada, M^{me} Jean C. McCloskey, a rencontré des représentants du gouvernement et du monde des affaires de la Corée et de Taiwan afin de les encourager à établir avec le Canada des liens plus étroits en matière d'investissement.

À Seoul, M^{me} McCloskey a prononcé un discours dans le cadre d'un congrès portant sur le secteur des ressources et organisé conjointement par la Banque de Montréal et la *Korea Development Bank*.

Dans son allocution, M^{me} McCloskey a fait le résumé des changements relatifs aux politiques sur l'investissement qui ont été annoncés récemment. En effet, dans le budget qu'il a présenté en février dernier, le gouvernement fédéral a notamment annoncé que le taux d'imposition des bénéfices des sociétés de fabrication et de transformation serait réduit. De plus, la loi fiscale canadienne a été modifiée pour rendre le Canada plus intéressant en tant que plaque tournante pour les compagnies de navigation internationales.

La nouvelle politique canadienne sur les acquisitions pétrolières et gazières

revêtait un intérêt particulier pour l'auditoire coréen. Cette politique supprime les restrictions qui interdisaient la vente à des non-Canadiens de sociétés pétrolières et gazières canadiennes en bonne situation financière. Ainsi, l'acquisition d'une entreprise pétrolière et gazière sera dorénavant traitée de la même façon que tout autre investissement aux termes de la *Loi sur Investissement Canada*.

Après son séjour en Corée, la présidente a eu l'occasion de participer à la VI^e rencontre conjointe de la *Canada-Taiwan Business Association*, qui a eu lieu à Taipei, à Taiwan.

Dans le discours qu'elle y a donné, M^{me} McCloskey a constaté qu'il y avait très peu d'investissements entre le Canada et Taiwan, et ce, même si le commerce bilatéral a totalisé environ 3 milliards de dollars en 1991. Elle a aussi indiqué à son auditoire que l'Agence offre un service de jumelage d'entreprises aux sociétés internationales à la recherche de possibilités et de partenaires d'investissement au Canada.

M^{me} McCloskey a mis au défi les chefs de file du monde des affaires taiwanais de visiter le Canada et d'examiner eux-mêmes les possibilités d'investissement qui y leur sont offertes.

La présidente a également annoncé à son auditoire qu'au cours de la prochaine

année Investissement Canada, en collaboration avec le Bureau commercial du Canada à Taipei, organisera à Taiwan un certain nombre de colloques sur l'investissement, de tables rondes touchant des secteurs en particulier et d'autres activités de jumelage d'entreprises.

Enfin, M^{me} McCloskey a conclu son discours en indiquant que « ...les gouvernements ont aussi un rôle à jouer. Ils adoptent les politiques et fournissent le contexte commercial qui encouragent et facilitent les échanges commerciaux. Le gouvernement canadien s'est engagé à libéraliser le commerce, ainsi qu'à promouvoir l'accroissement des échanges et des liens d'investissement à l'échelle internationale.

« Le fait que tant de cadres supérieurs d'entreprises canadiennes soient parmi nous aujourd'hui démontre que le monde des affaires canadien a pris le même engagement de supprimer les obstacles au commerce et de faire des affaires ensemble.

« Le potentiel pour accroître le commerce et l'investissement existe réellement, et il est temps de l'exploiter. C'est à nous tous ici présents qu'incombe la responsabilité première de montrer la voie et de diriger cet effort. Pour leur part, les Canadiens ne se sont jamais tant engagés à le faire. »

Investir au Canada est publié chaque trimestre par Investissement Canada, organisme fédéral chargé du développement de l'investissement. Investissement Canada a pour mandat de promouvoir les investissements au pays, par des Canadiens et des non-Canadiens, qui contribuent à la croissance de l'économie et à la création d'emplois, et qui apportent des avantages nets au Canada.

Rédacteur en chef - Richard Bégin
Rédacteur-réviseur français - Vincent Beaulieu
Rédacteur-réviseur anglais - Matt Van Neste
Production - Bernard Cossais
Agente à l'édition - Suzanne Le Blanc

Investir au Canada
C.P. 2800, succursale D
Ottawa (Ontario) K1P 6A5
Téléphone : (613) 995-9525
Télécopieur : (613) 996-2515

